



MAIRIE DE
LA ROCHE BLANCHE

EXTRAIT N°060/2023 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE BLANCHE, dûment convoqué le 20 Novembre, s'est réuni à la Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean Pierre Roussel, Maire.

Nombre de Conseillers :
en exercice : 23
présents : 19
votants : 20

Présents : Jean-Pierre ROUSSEL, Marcel JOBERTON, Virginie FRITEYRE, Guillaume MAILLET ; Sylvie COUPAT Jacques LOCUSSOL, Jocelyne PECES, Laurence MAYADE, Pierrette HUET, Caroline BONHOMME, Caroline PROST, Vincent PLASSARD, José-Eduardo DE MAGALHAES ; Madeleine VILLEPREUX, Stéphane BOURDIN, Michel PONS, Jean-Pierre DENIZOT, Julien THUILLIEZ, Céline NECTOUX

Absents représentés : Angélique COPPERE par Vincent PLASSARD

Absents : Michael GOUYET Fabienne TOURGON, Matthieu ROUSSET

Madame Sylvie COUPAT a été désignée Secrétaire de séance.

OBJET :

Tarifs Cimetière

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de revoir les tarifs de vente des concessions, de cases de columbarium, de cavurnes et de cuveaux dans les cimetières de Gergovie et de La Roche Blanche.

Il précise que ces tarifs n'ont pas été modifiés depuis 2015 et indique que la durée reste fixée à trente ans.

- Concession simple (2m²50) : 450 €
- Concession double (5m²) : 900 €
- Concession avec caveau (2m²50) : 3 000 €
- Concession avec caveau (5 m²) : 3 500 €
- Case 2 urnes du columbarium : 350 €
- Case 4 urnes du columbarium : 700 €
- Cavurne : 700 €
- Dépositaire :
 - 1^{er} mois : gratuité
 - Mois supplémentaires (2 maximum) : 50 €

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, les tarifs proposés par Monsieur le Maire qui seront appliqués à partir du 1^{er} décembre 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le

Pour copie conforme :

En Mairie, le
Le Maire,

Jean-Pierre ROUSSEL

